

Belmont-Tramonet

Bulletin municipal 2025



4 *Notre commune*

13 *Nos enfants*

18 *Nos associations*

22 *Intercommunalité*

26 *Entraide & Solidarité*

29 *Diverses informations*

Val 
Guiers
Communauté de communes
SAVOIE

avantpays
savoyard 

Sommaire

le Mot du Maire Page 3

Notre commune

Les réalisations 2024 et projets 2025 Page 4

Les finances :

· Les prévisions budgétaires 2024 Page 6

· L'exécution du budget 2024 Page 7

Le CCAS – Les cérémonies – les manifestations Page 8

Les sportifs Belmontois médaillés 2024 Page 10

L'état-civil 2024 Page 11

La maison d'alliance Saint-Benoît Page 12

Nos enfants

Le mot sur nos écoles :

· de la Présidente du Syndicat Scolaire Page 13

· des enseignantes Page 14

Le Syndicat Scolaire, son budget réalisé,
et sa Bibliothèque Page 15

Les photos pêle mèle de l'accueil périscolaire Page 17

Le mot des associations

Le Club « Beau Regard » Page 18

L'association « Village en Fête » Page 19

Le Sou des écoles Page 20

L'association « Idées et Créations » Page 20

Le Bonsai club du Guiers Page 21

La Chasse page 21

Intercommunalité

Le SYCLUM Page 22

Le SIAGA // Page 24

L'office du tourisme Page 25

Entraide et Solidarité

L'ADMR Page 26

Les permanences / L'informations Centre social Page 27

Diverses Informations

Les frelons asiatiques Page 29

La ligne car Aoste / Chambéry – arrêt – horaires Page 28

Les divers tarifs communaux Page 30

Les numéros de téléphone utiles Page 31

HORAIRES d'ouverture au public du SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Sise au rez-de-chaussée du bâtiment mairie-école
Lundi : 13 h 30 – 17 h 00
Mardi : 8 h 00 – 12 h 00
Mercredi : 8 h 00 – 12 h 00
Jeudi : 16 h 00 – 19 h 00

CONTACT SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.32.80.00

E-mail : mairie@belmont-tramonet.fr

Nouveau site internet :
www.belmont-tramonet.fr

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE « MONTBEL AUTEURS »

Sise à l'étage du bâtiment mairie-école

Mercredi 9h – 11h

Samedi 9h – 11h

Tél. 04.76.65.88.24

Bulletin Municipal de Belmont-Tramonet 2025

Parution : janvier 2025

Directeur de la publication :

Nicolas Verguet, Maire de Belmont-Tramonet

Photographies : la commune - les enseignantes
le personnel périscolaire - les associations

Édition et réalisation : Imprimerie NUMERIP

38490 Les-Abrets-en-Dauphiné

Chères Belmontoises et Chers Belmontois,

Nous ne nous pouvons pas rester indifférents au contexte actuel dont notre pays est confronté. Depuis maintenant quelques années les crises s'enchainent : sociale, sanitaire, institutionnelle, économique, écologique et climatique aussi. Les années 2022 et 2023 ont même vu la guerre arriver à notre porte.

Face à ce contexte, heureusement que les collectivités locales (communes, communautés de communes) portent les services publics de proximité et démontrent par leur action concrète que l'échelon local n'est pas le problème mais au contraire, est porteur de solutions pour le pays. Les communes, véritables pôles de stabilité sont un repère pour les Français. Il est donc plus que jamais essentiel de libérer leur capacité d'agir plutôt que de les attaquer. Il est de plus en plus vital que notre nation bénéficie de ce socle de proximité et de performance publique au service des habitants, de leur qualité de vie et de l'avenir de toutes les générations. Cette qualité de vie, elle passe par le maintien de nombreux services à la population.

Cette qualité de vie, elle existe aussi grâce à nos nombreuses associations, avec leurs bénévoles, qui œuvrent tout au long de l'année pour offrir de multiples activités et animations en tout genre, contribuant ainsi à se rencontrer, à mieux se connaître et à tisser plus de lien social. Merci à vous tous.

Sachez que c'est dans cet état d'esprit que vos élus et que les agents restent mobilisés pour conduire nos projets et surtout adapter nos décisions face à cette crise tout en préservant votre sécurité et le cadre de vie de notre commune. Mon objectif et celui de mes équipes (agents et élus) est de poursuivre le travail entrepris, toujours dans le même esprit d'écoute, de dialogue et

de disponibilité. J'en profite pour les remercier du travail effectué et de leur engagement.

Notre rôle est de travailler au développement de notre commune ainsi que notre territoire pour que toutes les générations puissent s'épanouir à Belmont-Tramonet. C'est aussi pour moi le moment de parler de fierté et de vous transmettre mes remerciements, à vous toutes les forces vives de Belmont-Tramonet. Je parle bien d'équipe car individuellement nous ne serions pas efficaces et je ne vois pas ce rôle de Maire autrement. Je n'oublie pas notre communauté de communes, auprès de laquelle je me suis engagé en acceptant en 2020 la Vice-Présidence en charge du développement économique. Quoi qu'il en soit, la vie doit continuer. Il faut avoir des projets. Il faut sans cesse améliorer notre cadre de vie. Il faut préparer l'avenir de notre jeunesse. C'est notre but à tous et c'est ce à quoi nous nous employons au niveau de notre commune. Un regret néanmoins, c'est la perte du respect. L'incivilité grandissante est un vrai fléau dans notre vie au quotidien. Ce manque de civisme est inacceptable. Nous devons le défendre pour mieux vivre ensemble.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune ainsi qu'une très belle et heureuse année 2025 à chacun d'entre vous.

Nicolas VERGUET



BÂTIMENTS

Cimetière

Les travaux qui ont débuté en fin d'année 2023 se sont terminés en janvier 2024.

Une belle réalisation, très appréciée, avec une allée principale en béton désactivé bi-teinte et des allées extérieures en gravier.

La plantation d'un arbre avec l'installation d'un banc vers le jardin du souvenir a complété cette opération.

Une régularisation foncière a été menée à son terme pour le terrain occupé par une partie du parking et l'acquisition d'une bande le long et derrière le mur d'enceinte du cimetière.



Mairie

Au cours du mois de juillet une porte annexe de la mairie a été remplacée par un encadrement aluminium couleur bois et double vitrage conjointement avec la réfection de toutes les ouvertures du local d'accueil périscolaire sous le préau de l'école.

Atelier technique

- Construction au printemps d'une aire de dépôt de déchets verts.

- Installation courant novembre de panneaux photovoltaïques en surimposition toiture.



VOIRIES

Eaux pluviales chemin des Creuses

Pour faire suite à la réalisation de l'étude des eaux pluviales des Creuses réalisée courant 2023, les travaux pour l'installation d'un dispositif d'évacuation des eaux pluviales ont été réalisés sur la dernière quinzaine de juin.



Carrefour des Chaudannes

Au cours du mois de juin, les travaux visant à parfaire l'aménagement sécuritaire du secteur ont été réalisés à la sortie du dévoiement de RD 35 route de Domessin.

Réfection de diverses voiries

Fin juin début juillet, quelques voies communales ont fait l'objet d'une réfection de chaussée par gravillonnage. Cette technique appelle les usagers de la route à la plus grande prudence. La vitesse est fortement limitée et les usagers alertés par des panneaux de sécurité.

A savoir

Cette technique, de plus en plus utilisée sur nos voies communales et départementales, composée de bitume pour étancher et de gravillons pour assurer l'adhérence des pneus est bien adaptée à nos routes. C'est le compactage par le passage de la circulation routière qui va assurer une bonne imbrication des gravillons. Pour cette raison, il est nécessaire de répandre un surplus de gravillons qui sera aspiré, une fois l'ensemble stabilisé.

Durant cette période (qui varie de 1 à 3 semaines en fonction du trafic supporté par la route) entre le répandage et l'aspiration du surplus de granulat, la circulation peut parfois être délicate du fait de la présence en quantité de gravillons libres sur la chaussée. C'est contraignant, mais indispensable pour garantir une bonne durée de vie à nos routes.

Le gravillonnage est une solution technique vraiment adaptée à notre relief mais qui demande des conditions de mise en œuvre particulières. La chaussée doit être sèche, les matériaux doivent être secs également et il ne doit pas y avoir d'humidité dans l'air ni de brouillard. Bref, c'est souvent au printemps que toutes ces conditions sont réunies.

Effectivement cette technique est bien moins onéreuse que l'enrobé et permet donc de réparer plus de surface de route chaque année.

Eclairage public

L'installation nécessaire à l'extinction nocturne sur le secteur de Tramonet a pu être réalisée en cours d'année.

Etude route de Verel

Le bureau d'étude travaille depuis l'automne sur le projet d'un dispositif d'évacuation des eaux pluviales et la réfection de la voirie.

Etude enfouissement des réseaux - continuité sur le secteur de Tramonet

Le Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie a lancé courant juin une étude visant à enfouir le restant des réseaux aériens du secteur de Tramonet, soit sur les voies route de Joudin, montée de la Grande Vigne, montée de Bachelin et chemin du Plan.

ACQUISITION

La commune a acquis quelques équipements électroportatifs ainsi qu'une mini-pelle pour aider aux travaux divers d'entretien des espaces verts et voiries.

LES PROJETS POUR L'ANNÉE 2025

VOIRIES

Route de Verel – route du Village – secteur de Tramonet

A l'issue des études en cours, certains travaux seront probablement programmés en 2025 sur diverses voies communales :

- La route de Verel avec ses eaux pluviales et son revêtement,
 - Les voies du secteur de Tramonet concernées par l'enfouissement des réseaux,
 - Le cheminement piéton de la route du Village
- D'autres réfections sur les voies montée sous Clavetière et clos du Pressoir sont également envisagées.

Eclairage public

La modernisation du réseau des points lumineux débutera sur le premier trimestre 2025. Le remplacement de l'ensemble des installations obsolètes est programmé en totalité sur l'ensemble du réseau du territoire communal pour 2025.

Sécurité

Installation d'une barrière vers l'accès au bassin de l'AREA. Sécurisation de ce site, sous le pont de l'autoroute, qui est régulièrement pris pour une décharge sauvage.

BÂTIMENTS

Salle Polyvalente

- Panneaux photovoltaïques

L'installation commencée en 2024 sur le bâtiment technique communal devrait se poursuivre sur la salle polyvalente et/ou l'ancienne école de Tramonet.

- Store extérieur

Des travaux sont programmés pour ce début d'année pour l'installation d'un store sous le balcon de la salle. Il permettra, déployé uniquement dans le cadre des manifestations communales ou associatives, une protection lors des évènements réalisés en ce lieu.

Chapelle de Tramonet

Installation d'un équipement déshumidificateur.

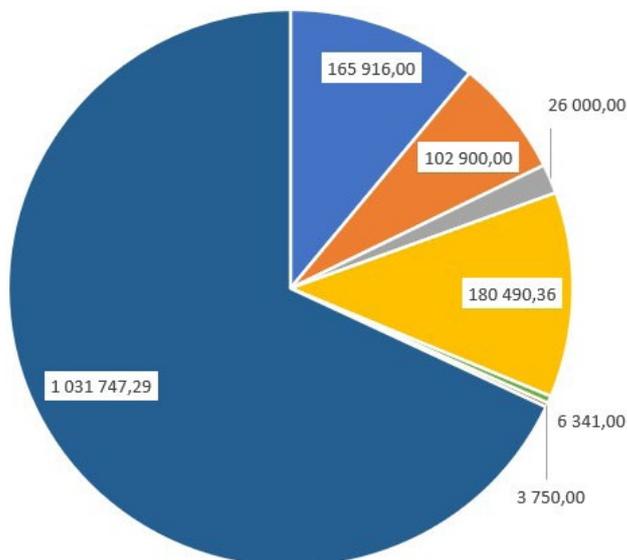
Atelier Technique

Construction d'un abri carport pour la protection des équipements de voirie

Maison des Associations de Tramonet

Création d'un cheminement piéton à partir du parking jusqu'au local associatif au niveau du préau de l'ancienne école.

BUDGET PRIMITIF 2024 ET DECISIONS MODIFICATIVES -

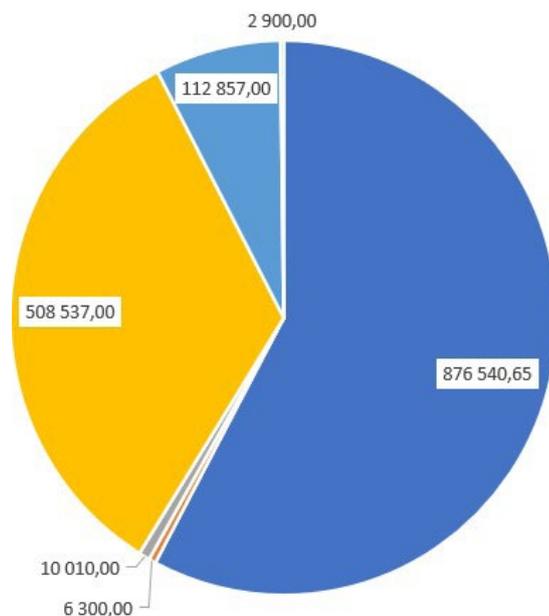


Prévisions des dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général (fournitures diverses, entretien...)
- Charges de personnel
- Atténuation de produits (FPIC Fonds Péréquation des ressources)
- Autres charges (participations Sivu Scolaire, autres syndicats & asso)
- Opérations d'ordre (amortissement des subventions d'équipement / participations reversées / travaux / réseaux)
- Charges financières (intérêts du prêt court terme op. Chaudannes)
- Virement à la section d'investissement

Prévisions des recettes - section de fonctionnement

- Excédent de fonctionnement reporté 2023
- Produits des services du domaine et ventes diverses
- Produits de gestion courante (locations diverses)
- Impôts & taxes : habitation, foncier, compensations...
- Dotations et participations de l'Etat
- Produits spécifiques (remboursements divers)



DÉPENSES PRÉVISIBLES SUR LES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT 2024

Aménagement sécuritaire de la traversée des Chaudannes = 65 000 €

(travaux prolongement dévoiement sur RD 35 et reprise carrefour - acquisition de terrain)

Atelier communal = 54 700 €

(aire de dépôt de déchets verts, installation panneaux photovoltaïques en toiture)

Acquisitions de matériel de voirie = 82 000 €

(support de masse pour tracteur, mini-pelle et remorque, valeur nouvelle épaveuse)

Salle Polyvalente = 13 000 €

(installation d'un store extérieur sous balcon)

Voiries et réseaux divers = 153 301 €

(travaux eaux pluviales des Creuses / extension réseau ENEDIS route du Village / rénovation éclairage public / Etude eaux pluviales et voirie route de Verel, plateforme OM Jubasseau, réfection chemin de la Planche)

Cimetière = 90 500 €

(solde réfection des allées, réfection de la voirie, acquisition de terrain)

Mairie = 35 000 €

(isolation des combles, solde étude modification n° D2 du PLU, participation communale aux travaux d'isolation -chauffage des habitations)

COMPTE ADMINISTRATIF

RÉALISATIONS DES DÉPENSES ET RECETTES 2024

Notre commune

SECTION FONCTIONNEMENT

Libellé des dépenses de fonctionnement	Montant	Libellé des recettes de fonctionnement	Montant
Charges à caractère général (fournitures diverses, entretien...)	164 037,18 €	Excédent de fonctionnement reporté 2023	876 540,65 €
Charges de personnel	102 560,61 €	Produits des services du domaine et ventes diverses	5 574,41 €
Atténuation de produits (FPIC Fonds Péréquation des ressources)	21 438,00 €	Produits de gestion courante (locations diverses)	11 177,25 €
Autres charges (participations Sivu Scolaire, autres syndicats & asso)	176 897,43 €	Impôts & taxes : habitation, foncier, compensations...	520 710,69 €
Charges exceptionnelles (indemnisation, secours...)		Dotations et participations de l'Etat	111 496,53 €
Opération d'ordre amortissement / subventions d'équipement (participations reversées / travaux / réseaux)	6 340,81 € 17 400,00 €	Atténuations de charges (remboursement indemnités journalières)	327,00 €
Charges financières : intérêts du prêt court terme op. Chaudannes	3 750,00 €	Produits spécifiques (cession reprise épareuse et régul. rembt EDF)	20 297,40 €
Total des dépenses réalisées de fonctionnement	492 424,03 €	Total des recettes réalisées de fonctionnement	1 546 123,93 €
Résultat excédentaire de la section de fonctionnement	1 053 699,90 €		

SECTION INVESTISSEMENT

Libellé des dépenses d'investissement	Montant	Libellé des recettes d'investissement	Montant
Opérations d'équipement (études, travaux, acquisitions)	354 940,69 €	FCTVA sur investissement N-2, Taxe d'Aménagement	233 790,13 €
Reversement à la Communauté de Communes de la taxe d'aménagement sur les constructions de la zone économique Val Guiers	86 326,12 €	Subventions diverses / Etat sécurisation des Chaudannes / Région vidéo-protection axes routiers importants RD 916a et RD 35	120 140,00 €
		Opération d'ordre amortissement / subventions d'équipement	6 340,81 € 17 400,00 €
Remboursement du capital / prêt court terme / sécurisation Chaudannes	400 000,00 €	Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2023	129 839,03 €
		Excédent d'investissement reporté de 2023	18 216,97 €
Total de dépenses réalisées d'investissement	841 266,81 €	Total des recettes réalisées d'investissement	525 726,94 €
Résultat déficitaire de la section d'investissement	-315 539,87 €		

DÉPENSES AFFECTÉES À UNE OPÉRATION D'ÉQUIPEMENT 2024

- **Aménagement sécuritaire de la traversée des Chaudannes** = 38 040,79 €

Aménagement sortie dévoiement RD 35 route de Domessin

- **Atelier technique communal** = 51 210,00 €

Installation panneaux photovoltaïques et aménagement aire de déchets verts

- **Acquisitions de matériel** = 81 960,94 €

Minipelle - remorque - équipements électroportatifs - épareuse

- **Salle polyvalente** = 2 633,04 €

Acompte installation store extérieur sous balcon

- **Voiries et réseaux divers** = 84 219,41 €

Eaux pluviales chemin des Creuses - honoraires maîtrise d'œuvre rénovation du réseau d'éclairage public - extension du réseau ENEDIS route du Village - Réfection chemin rural d'accès à la passerelle du Thiers - plateforme de retournement Jubasseau

- **Cimetière** = 82 264,66 €

Réfection des allées

- **Mairie** = 14 611,85 €

Solde de l'étude modification n° 02 du PLU - étude faisabilité géothermie

Comme chaque année, nous avons commencé l'année autour de la table, le dimanche 24 mars 2024. Nous étions 65 à participer au traditionnel repas du CCAS organisé pour nos aînés à la salle polyvalente.

Le samedi 28 septembre, nous nous sommes retrouvés pour la sortie d'une journée, pour un petit tour dans le Pilat. Direction Sainte-Croix-en-Jarez (Loire), sur le site de la Chartreuse où nous avons visité l'un des plus beaux villages de France, avec son ancien monastère chartreux du XIV^{ème} siècle (photo). Nous avons apprécié la balade, dans la cour des Pères ou celle des Frères, et déambulé au cœur de ce village plein de charme et d'histoire avec son église, son cloître et autres bâtiments où vivent paisiblement les habitants.

Après quelques dégustations de produits locaux, nous nous sommes rendus à la Maison Duculty, à La Terrasse sur Dorlay, pour un déjeuner traditionnel, une assiette du Pilat composée de charcuterie maison et des spécialités stéphanoises.

Puis, après la visite guidée de la maison des tresses et lacets, nous avons repris la route pour Belmont-Tramonet où nous avons terminé cette belle journée par le traditionnel "casse-croûte".



Dimanche 15 décembre, nous avons proposé aux enfants des communes du regroupement scolaire de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel, un conte « Nuit de Noël ». Les petits et grands ont pu apprécier ce spectacle drôle et poétique, alliant contes, marionnettes, chansons, magie et neige confettis.

Une cinquantaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont participé activement à l'arbre de Noël 2024 où le Père Noël est venu faire un petit tour, et remettre quelques friandises à chacun.

C'est autour d'un bon goûter agrémenté de brioche et chocolat chaud que nous avons terminé ce bel après-midi.



LES COLIS DE NOËL

Comme chaque année, les membres du CCAS se réunissent une dernière fois, à la mi-décembre, pour préparer les colis de Noël. Ils vont ensuite à la rencontre de nos aînés, les plus âgés, pour leur apporter ces quelques friandises et partager avec eux un moment de joie et de bienveillance.



CEREMONIES ET EVENEMENTS

Notre commune

LES 19 MARS, 8 MAI ET LE 11 NOVEMBRE 2024

Parmi les journées nationales qui entretiennent la mémoire des conflits contemporains, le 19 mars tient également une place singulière. Comme le 11 novembre et le 8 mai, il marque l'arrêt des hostilités. Chaque année une délégation spéciale de la FNACA se retrouve le 19 mars pour un dépôt de gerbe ou une cérémonie, comme en 2024 autour de la stèle des anciens d'Algérie, puis au monument aux morts sur la place du Village.



Les Belmontois ont également assisté aux commémorations des 8 mai et 11 novembre, en présence des porte-drapeaux, d'une délégation de pompiers et des musiciens de l'Echo du Grenand.



CONCERT À LA CHAPELLE DE TRAMONET

Le Dimanche 18 août 2024, le trio vocal Celkichant nous a fait l'honneur et le plaisir de donner de la voix au sein de notre petite chapelle de Tramonet, pour une soirée dédiée aux chants du monde, traditionnels et liturgiques.



L'ÉTAPE N° 5 DU TOUR DE FRANCE ST JEAN DE MAURIENNE > ST VULBAS

Le 3 juillet 2024, le Tour de France passait à Belmont-Tramonet !

Pour cette occasion exceptionnelle, nos associations belmontoises se sont réunies en mairie pour organiser un rassemblement, et ainsi fêter l'évènement au plus proche de l'animation et du passage des cyclistes. C'est au bas du chemin des Creuses rejoignant la départementale empruntée par le peloton qu'une invitation a été lancée pour midi, pour le pique-nique et autour du barbecue des organisateurs, avec une vente de boissons dont les bénéfices ont été reversés au Sou des écoles. Nous étions nombreux aux Chaudannes et plus particulièrement sur ce point de ralliement pour l'arrivée très animée de la caravane publicitaire vers 14 h puis des premiers cyclistes vers 16 heures.



NOS SPORTIFS BELMONTOIS À L'HONNEUR

Toutes nos félicitations pour vos exploits 2024



à Régine ROBIN

Championne de France, pour ce premier titre national au Championnat de France des clubs du sport-boules pour les Filias en Dauphiné.



à Louane et Noa LACROIX,
nos jeunes champions de Breaking

L'année 2024 aura été marquée par leurs superbes performances. Bboy Nono et Bgirl Loul's ont tous les deux brillé lors de nombreuses compétitions.

Bboy Nono a participé à 19 battles cette année, remportant 10 victoires. Il s'est hissé en finale à 5 reprises et a également décroché une 3ème place, confirmant sa régularité et son talent.

Bgirl Loul's, quant à elle, a participé à 20 battles et affiche un impressionnant palmarès de 13 victoires. Elle a également été finaliste du Championnat de France, démontrant une grande constance dans ses performances tout au long de l'année.

Ces résultats remarquables témoignent de leur travail acharné, de leur passion et de leur détermination dans l'univers du breaking. Une année mémorable pour eux, et pleine de promesses pour la suite !



à Maëlla FAVRAIS

Vice-championne de France qui a décroché, en quatre de couple senior féminin, la 2ème médaille d'argent du championnat de France d'aviron longue distance.

Louane (Bgirl Loul's)

o Championne Auvergne Rhône-Alpes dans la catégorie Bgirls moins de 16 ans, avec la Fédération Française de Danse Breaking.
o Vice-championne de France dans la catégorie Bgirls moins de 16 ans, toujours avec la Fédération Française de Danse Breaking.

Noa (Bboy Nono)

o Champion Auvergne Rhône-Alpes dans la catégorie Bboys moins de 16 ans, avec la Fédération Française de Danse Breaking.
o Champion Auvergne Rhône-Alpes avec Bboy France dans la catégorie moins de 17 ans.

NAISSANCES

- **Giulia DI SCANNO**
Née le 16 février 2024 à Chambéry
fille de Ségolène Elodie Lorine VERGUET
et de Thomas Paul-Antoine DI SCANNO
- **Gloria SALVAGGIO**
Née le 18 juillet 2024 à Chambéry
Fille de Isabelle OSSOLA
et de Baptiste Salvatore Michel SALVAGGIO
- **Rose LECLERC**
Née le 8 septembre 2024 à Chambéry
fille de Emilie Gilberte Jacqueline SOYARD
et de Cyril Gilles LECLERC

MARIAGES

- **Séverine Pascale POLATO
et de Benjamin LECARPENTIER**
le 3 février 2024
- **Laura Caroline FUND
et de Stéphane Luc PERROT-MINNOT**
Le 3 août 2024
- **Elodie Flora MAGALHAES
et de Mathieu Jean-Charles DUQUENOY**
le 29 juin 2024
- **Sophie Sylviane Pierrette TARDY
et de Nicolas TORRES**
le 7 décembre 2024

DÉCÈS

- **Yvette Marie Angèle GIRIN
Veuve DEBAUGE**
Décédée 5 janvier 2024
- **Elisabeth GOUTTARD
Veuve GAVEND**
Décédée le 20 février 2024
- **Angéline Yvette SPADILIERO
Epouse DAMEZ**
Décédée le 31 mai 2024
- **Gladié Renée SIMONOT**
Décédée le 2 juin 2024
- **Thierry HAMM**
Décédé le 4 juin 2024
- **Louis Ernest BERTHIER**
Décédé le 5 juin 2024
- **Maria Lucie Thérèse WACHTER**
Décédée le 20 octobre 2024
- **Marc Joseph COSTERG**
Décédé le 25 octobre 2024
- **Irène Augustine GARIOUD
Veuve MARTIN**
Décédée le 18 novembre 2024

En 2024 l'aile ouest de l'Abbaye a été réhabilitée par la Foncière Maisons d'Alliance. Celle-ci abritait l'imprimerie et des cellules de religieuses à l'époque. Le bâtiment circulaire comprend maintenant 27 logements et de nombreux espaces partagés (foyer, espace couture, buanderie, un oratoire...).

Les travaux ont débuté en 2021 avec les diverses études et les premiers habitants ont pu enfin emménager en février 2024.

En janvier prochain, deux derniers habitants arriveront de la Réunion ! Les habitants sont venus de différentes régions de France (Nantes, Chartres, Dijon, St Etienne, Moulin, Epinal, Strasbourg, Vaucluse, Dunkerque, Perpignan...)

LE BUT DE CE PROJET ET DES MAISONS D'ALLIANCE EN GÉNÉRAL

Les Maisons d'Alliance visent à offrir les bénéfices d'une vie en béguinage avec la proximité d'un espace de vie spirituelle.

La vie en béguinage encourage le maintien de l'autonomie dans des logements adaptés avec une charte de vie qui promeut l'entraide et l'amitié.

A Belmont-Tramonet, la présence des sœurs bénédictines à proximité de la Maison d'Alliance est une des motivations principales de l'arrivée de la plupart des habitants.

LES CARACTÉRISTIQUES

Chaque personne vit dans son propre appartement (du T1 au T4), avec cuisine équipée, salle de bain adaptée avec douche à l'italienne et organise son quotidien à son propre rythme...

Chaque habitant bénéficie d'espaces partagés : grand foyer, buanderie, ateliers divers et d'un grand parc idéal pour le jardinage.

Nos deux intervenantes principales sont Carole qui coordonne une partie des activités et favorise le lancement de celles-ci en lien avec les habitants et Bernadette qui accompagne le groupe dans sa dimension collective.



Depuis septembre dernier, de nombreuses activités ont été mises en place :

- Gymnastique adaptée
- Activités de jardinage
- Scrapbooking
- Visites culturelles
- Chorale

Certaines activités sont organisées en toute autonomie par les habitants, d'autres bénéficient de l'expérience de professionnel dans leur domaine comme la gymnastique adaptée.

Les habitants peuvent bénéficier de la proximité de la chapelle des sœurs pour assister aux offices s'ils le souhaitent. Beaucoup d'entre eux rendent également service à la communauté, que ce soit à l'accueil de l'hôtellerie, au magasin, etc.



LE MOT SUR NOS ÉCOLES

DE LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT SCOLAIRE DE MONTBEL

C'est avec un effectif de soixante trois élèves que nos enseignantes ont fait leur rentrée en septembre 2024. Cet effectif est stable depuis quelques années et permet le maintien de nos trois classes sur le regroupement scolaire, soit 2 classes pour l'école élémentaire de Belmont-Tramonet et une classe pour la maternelle à Verel de Montbel. La rentrée prochaine sera plus compliquée avec de nombreux départs en sixième et de rares rentrées en petite section maternelle. Néanmoins, nous espérons le maintien de nos trois classes pour les années à venir, avec des naissances plus importantes et l'arrivée de nouvelles familles. Le Syndicat Scolaire de Montbel, avec le budget alloué chaque année, finance les dépenses de fonctionnement et d'investissement, l'achat des fournitures pour vos enfants et la gestion de la cantine, permettant une scolarisation dans les meilleures conditions.

L'accueil périscolaire est ouvert dès 7 heures 30 le matin, et jusqu'à 18 heures 15 le soir. Ce dernier est géré par la communauté de communes. Toutefois, c'est auprès du secrétariat du syndicat scolaire de Montbel, à la mairie de Belmont-Tramonet, que vous réglerez l'ensemble des démarches administratives pour les services périscolaires.

La répartition de nos effectifs à ce jour :

- Madame Adeline KELLER-ANSELME, directrice de l'école maternelle de Verel-de-Montbel, secondée par Océane BARBE, accueille 9 enfants en petite section, 8 en moyenne section et 6 en grande section, soit un total de 23 élèves.
- A l'école élémentaire de Belmont-Tramonet, Madame Béatrice JACQUET compte dans sa classe 11 enfants en CP, 4 CE1 et 4 CE2. Madame Elise VIAL, directrice du regroupement scolaire accueille les 5 autres CE2, 5 CM1 et 11 CM2.



DES ENSEIGNANTS

Au cours de cette année 2024, les écoles du RPI ont mis en place divers projets sportifs, artistiques et culturels afin de compléter les apprentissages scolaires des enfants.

Au cours de cette année scolaire, les enfants ont eu la chance de recevoir une autrice de littérature jeunesse au sein de l'école. En effet, Isabelle Cabrit, autrice de Marguerite des Alpes et de plusieurs enquêtes potagères est venue à leur rencontre. Après une séance d'interview et de découverte du métier d'auteur, les enfants ont eu l'immense privilège de pouvoir travailler avec elle à l'écriture de leur propre enquête. Suite à un très grand travail d'échanges et de coopération entre eux et riches des conseils et des remarques d'Isabelle, les 60 élèves du RPI ont pu écrire et illustrer leur propre his-



toire intitulée Le mystère des jambons d'Aoste. Celle-ci a ensuite été imprimée. Les enfants ont alors pu découvrir leur livre et le faire dédicacer par l'autrice, chacun ayant eu la possibilité d'acquiescer un exemplaire. Si vous souhaitez découvrir le magnifique travail des enfants, un exemplaire de leur livre se trouve à la bibliothèque municipale du village.

Au niveau sportif, les élèves des classes du CP au CM2 ont pu se rendre à la piscine du Stade de Chambéry deux fois par semaine en octobre et novembre pour un



ensemble de 8 séances qui s'inscrivent dans le cadre du savoir nager des programmes de l'éducation nationale. La classe de maternelle a quant à elle participé à une matinée de rencontre sportive à St Genix Sur Guiers. Cette demi-journée qui a regroupé 120 enfants de maternelle des écoles du territoire a été très riche et très appréciée par tous les jeunes participants.

La fin de l'année scolaire approchant, le 14 juin 2024, au cours de la fête de l'école organisée par le sou des écoles, les enfants ont présenté un spectacle aux nombreux parents présents. Cette représentation a été possible grâce au travail réalisé en amont au sein des classes et grâce au concours de différents intervenants. La classe de maternelle, qui a travaillé en collaboration avec Sandra Terrien, a ainsi pu présenter un conte musical sur le thème du loup. Les classes de CP-CE1-CE2 et de CM1-CM2 ont quant à elles travaillé avec Jamel de la compagnie AS2Danse. Ce travail leur a permis de réaliser une démonstration de breakdance.



Fin juin, l'ensemble du RPI a également réalisé une sortie scolaire commune à la journée près d'Annecy. Après une visite des gorges du Fier le matin, tous les enfants se sont rendus au château de Montrottier où ils ont pique-niqué avant de réaliser une visite du château sous la forme de jeux de pistes et d'énigmes. Cette journée, placée sous le signe de la chaleur et de la bonne humeur, fut très riche en découverte et en apprentissage pour les enfants.



Enfin, comme tous les ans, afin de clôturer cette belle année scolaire 2023-2024 dans la convivialité, les maîtresses et les enfants ont eu la joie de pouvoir réaliser la semaine décloisonnée avant les congés d'été. Au cours de ce dernier moment de l'année, tous les enfants du RPI se retrouvent à l'école de Belmont-Tramonet autour d'ateliers jeux et arts. Un petit-déjeuner partagé et un pique-nique dans le parc de l'Abbaye ponctuent cette semaine très appréciée de tous.

Pour cette année en cours, nous vous apportons quelques informations, sur les projets à venir et la vie scolaire, issues du compte-rendu du conseil d'école du 7 novembre dernier :

Pour l'école maternelle :

- Bal des enfants : le vendredi 14 mars à la salle des fêtes de St Genix sur Guiers. Les classes maternelles des écoles environnantes se rejoindront pour ce moment festif adapté à l'âge des plus jeunes.
- Mat s'éclate : la rencontre sportive la Mat s'éclate sera reconduite cette année au stade du collège de St Genix pour une rencontre autour d'ateliers sportifs le lundi 19 mai.
- Musique - SMAPS : initiation à la batucada. Les enfants présenteront leur travail lors de la fête d'école prévue le samedi 28 juin.

Ecole de Belmont -Tramonet :

- cycle piscine : les classes se rendront à la piscine du stade de Chambéry les mardis et vendredis à partir du mois de janvier pour 8 séances. Le SIVU Scolaire de Montbel finance intégralement les séances et le transport.
- permis piéton et permis internet
- SIAGA : les deux classes bénéficieront de 3 interventions avec des animateurs nature autour du thème de l'eau à l'école et en sortie de proximité.
- SYCLUM : les enfants de la classe de Mme Jacquet participeront à une intervention en mars sur la sensibilisation au tri des déchets et au recyclage.
- Musique – SMAPS : comme l'école maternelle, les deux classes de l'école élémentaire travailleront avec Sandra Terrien et s'initieront à la batucada.

PROJET POUR TOUTES LES CLASSES DU REGROUPEMENT

Voyage scolaire : les enfants des 3 classes du RPI auront la chance de partir en voyage scolaire les 5 et 6 mai 2025, dans le Jura pour un séjour pleine nature. Les classes partiront le lundi 5 mai pour le gîte de Trémontagne. Les activités et l'hébergement se feront tous sur le même site. Au programme pour les plus jeunes, pêche de petites bêtes et randonnée avec des ânes alors que les grands feront de la course d'orientation et une cani rando.

Les enseignantes présenteront le projet du séjour en détail lors d'une réunion d'information en janvier. Elles remercient le SIVU scolaire et le sou des écoles pour leur grande participation financière permettant à ce projet de se réaliser.

LA VIE DE L'ÉCOLE

Les adultes intervenants auprès des enfants :

- RASED (réseau d'aide) : une enseignante interviendra auprès des élèves en difficultés à raison de deux fois par semaine dans la classe de Mme Jacquet.
- Une psychologue scolaire interviendra auprès d'enfants pour des bilans d'orientation ou apportera des conseils aux enseignantes et aux familles.
- Infirmière scolaire : un bilan de santé concernera tous les élèves de petite section. Les élèves de la grande section seront vus par l'infirmière scolaire pour un bilan.
- AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) : un accompagnement est réalisé en classe de maternelle ainsi que dans la classe de Mme Vial.
- Mme Jacquet travaille avec des élèves en lecture et informatique. Lorsque c'est possible, les horaires des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont adaptés à la présence des enfants sur le temps périscolaire.

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE « MONTBEL AUTEURS »

A l'étage de la mairie de Belmont-Tramonet, l'équipe des bénévoles vous accueille pour les permanences d'ouverture au public, tous les mercredis et samedis de 9 heures à 11 heures.

Le fonds propre de la bibliothèque évolue régulièrement. Pour 2025, avec l'aide financière du Conseil Savoie Mont Blanc, un investissement important permettra de renouveler de nombreuses collections pour un budget de 3 000 euros.

Les communes du Syndicat Scolaire de Montbel contribuent également chaque année au renouvellement des ouvrages avec un budget de 1 500 euros.

Nous vous attendons pour de nouvelles lectures. N'hésitez pas à nous solliciter pour la recherche d'ouvrages, pour vos études ou vos passions. Nous pouvons également bénéficier de prêts de la bibliothèque départementale.

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit depuis l'an dernier. De plus, votre adhésion vous permettra de circuler sur l'ensemble des bibliothèques du Rézo Lire.

LES FINANCES DU SYNDICAT SCOLAIRE DE MONTBEL

Hormis les dépenses de fonctionnement habituelles, des travaux de réfection des ouvertures (portes et fenêtres) de la salle d'accueil sous préau de l'école élémentaire ont été réalisés au cours du mois de juillet, pour une meilleure isolation et un apport de lumière grâce au vitrage des portes.

LE BUDGET RÉALISÉ DE 2024

	École maternelle	École élémentaire	Biblio- thèque	Cantine	Frais de gestion
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
- Entretien des bâtiments et terrains	3 474,46 €	1 024,10 €	493,17 €		
- Frais de fonctionnement divers, assurances, communications, énergies, fournitures diverses et scolaires, repas, livres, petit équipement...	10 840,00 €	16 930,71 €	3 327,07 €	28 406,02 €	4 895,64 €
Charge de personnel	59 921,74 €	18 000,00 €	2 500,00 €	36 768,22 €	15 271,22 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT					
Réfection des ouvertures du local d'accueil sous préau et installation chauffage					16 013,64 €
Étude assistance projet faisabilité / construction d'un bâtiment périscolaire					1 968,75 €
Total des dépenses	74 236,20 €	35 954,81 €	6 320,24 €	65 174,24 €	38 149,25 €
RECETTES					
Remboursement frais de formation du personnel	5 320,00 €				
Participation des familles				23 288,00 €	
Remboursement FCTVA dépenses éligibles 2022 et divers (FNC – filet de sécurité)					7 969,57 € 614,00 €
Equilibre budgétaire à la charge des communes					

Nous souhaitons aux enfants et aux adultes, enseignantes, agents des services périscolaires et divers intervenants, une belle fin d'année scolaire et une très belle année 2025.

La Présidente Danièle VALLIN



GENERATIONS MOUVEMENT CLUB DES AINÉS RURAUX « BEAU REGARD »

Au cours de cette année 2024, nous avons réalisé les animations prévues et les adhérents ont pu profiter des moments d'échange et de convivialité dans les rencontres proposées.

LA GALETTE DES ROIS - le 17 janvier 2024

Ce goûter de début d'année qui a réuni 47 adhérents s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et a été plébiscité.

ASSEMBLEE GENERALE - le 7 février 2024

Les cartes d'adhésion ont été distribuées à cette occasion. Le bilan de l'année a été présenté par les membres du Bureau et un repas choucroute a suivi, toujours apprécié. Le Conseil d'administration s'est ensuite réuni le 12 février pour procéder à l'élection des membres du bureau, qui est le suivant :

- Présidente : Arlette Lutrin

- Vice Présidente : Elisabeth Humbert
- Trésorier : Evelyne Peronnier
- Trésorier adjoint : Roger Miège
- Secrétaire : Muriel Estevan qui succède à Simone Gentil-Perret
- Secrétaire adjoint : Marcel Pionchon
- Membres : Marie-Noëlle Bouvier Anthelme Bret, Jean-Pierre Peronnier

ATELIER MOBILITE - les 13 et 20 mars 2024

13 adhérents ont participé aux séances de l'Atelier Mobilité relatif à la sécurité routière. Il y a eu trois séances dont deux théoriques et une séance pratique avec exercice de conduite individuelle sous le contrôle d'un moniteur d'auto école. Les participants ont été satisfaits de la mise à jour des réglementations du Code de la route. Un échange questions-réponses avec l'animateur a permis quelques précisions nécessaires.



LE MUSEE DE LA GALOCHE à Val de Virieu-le 18 avril 2024
32 adhérents ont visité cet atelier de fabrication des semelles de bois et de fabrication des galoches. Les machines utilisées sont exposées dans leur configuration d'origine. Les responsables bénévoles de ce musée unique en France, ont su transmettre leur passion avec bonne humeur et pédagogie.

CUIVRERIE DE LAVOURS (Ain) - le 16 mai 2024

La visite a réuni 34 adhérents. L'artisan nous a fait partager un moment de démonstration de la feuille de métal à la création d'une pièce notamment un pied de lampe en cuivre. L'atelier abrite des machines et outils à l'ancienne. Puis, la visite terminée, nous nous sommes rendus à l'Auberge de la Paillère toute proche, pour notre repas.

PIQUE-NIQUE à l'étang Micoud à Romagnieu- le 13 juin 2024

Le traditionnel pique nique à l'étang Micoud à Romagnieu a été apprécié par 37 participants. Cette journée ensoleillée a été très conviviale et a permis d'accueillir de nouveaux adhérents.

Des jeux de société et pétanque ont terminé cette belle journée.

Passage du Tour de France-le 3 juillet 2024

Une dizaine d'adhérents ont participé au pique nique vers le chemin des Creuses, organisé notamment par le Sou des Ecoles avec la participation d'autres associations de la commune. Les bonnes volontés ont confectionné pain, pizzas, et gâteaux. Cette journée agréable s'est déroulée dans une bonne ambiance avec un temps assez clément permettant d'attendre le passage des coureurs.

REPAS à la salle « Les Marronniers » - le 12 Octobre 2024

Préparé par le traiteur « Carraro Goupil » à Aoste ce repas a réuni 51 convives.

Pour terminer l'après-midi, Jean-Pierre Peronnier a proposé deux documentaires dont il a fait le montage sur la noix et sur l'apiculture, avec la collaboration des producteurs belmontois.

VENTE DE DIOTS - le 24 novembre 2024

Pour la quatrième année consécutive, le Club a organisé une vente à emporter de diots, cervelas, andouilles et tartes à la salle Les Marronniers, avec buvette et tombola. Cette vente a été une réussite dans une ambiance chaleureuse.

Merci à tous ceux qui ont participé généreusement car c'est la seule manifestation lucrative annuelle de notre association.



Ce goûter offert par le Club a clos chaleureusement notre saison d'animation, avec une projection vidéo rétrospective sur les activités de l'année écoulée.

- les autres activités :

* la pétanque ou jeux de société chaque mercredi après-midi à la salle des associations à Tramonet, qui rassemble une quinzaine de joueurs.

* la marche le lundi après midi de mars à octobre tous les quinze jours, avec un circuit différent pour les « grands » et « petits » marcheurs des clubs de Belmont et Avressieux, permettant de satisfaire les différents niveaux des groupes de marcheurs.

Un pique nique tiré des sacs à la forêt de Rothonne (près de Belley) a rassemblé les marcheurs de grande marche et petite marche le 8 juillet 2024,

* le qui gong est pratiqué avec le club d'Avressieux le lundi matin actuellement.

Nous sommes à ce jour 70 adhérents et nous remercions les personnes qui se sont jointes à notre association, notamment les adhérents de la maison d'alliance Saint Benoit (abbaye de la Rochette.)

Nous vous souhaitons une bonne année 2025 avec nos vœux de santé, de paix et de bonheur dans vos familles.

Pour tout renseignement : LUTRIN Arlette (tel 04 76 37 23 92)

VILLAGE EN FETE

L'année 2024 a été marquée par le passage du tour de France où les associations se sont regroupées pour organiser une animation à l'occasion de cet événement. De nombreux habitants se sont retrouvés pour partager ce moment très convivial autour d'un barbecue.

A la fin du mois de juillet, notre traditionnel repas de l'été a pu se dérouler en soirée, à l'extérieur avec une nouvelle fois le brasero et une animation musicale. Cette ambiance champêtre a été appréciée de tous et ce fut l'occasion de rencontrer de nouveaux habitants à qui nous souhaitons la bienvenue.

Malheureusement, faute d'exposants nous avons dû, à regret, annuler le marché des saveurs. Nous verrons par la suite si nous pouvons le remplacer par une autre manifestation.

Et comme les années précédentes l'année s'est conclue avec le téléthon. Des lasagnes et des tartes aux pommes ont été confectionnées par nos cuisiniers attirés et conditionnés par l'ensemble de l'équipe. Nous remercions les partenaires extérieurs qui nous apportent leur soutien et permettent de faire un don plus important au téléthon. Pour cette collecte 2024, le

chèque transmis à l'AFM est de 1578 € soit 260 € de plus que l'an dernier. Merci à tous les participants !

Nous vous souhaitons une bonne année 2025 et nous vous donnons rendez-vous pour l'assemblée générale !



C'est reparti pour une nouvelle année, mais avant tout je tenais à remercier l'ensemble des membres du sou qui se mobilisent en donnant de leur temps, les deux mairies qui nous soutiennent dans l'ensemble de nos manifestations et aussi vous tous qui venez de plus en plus nombreux lors de nos rassemblements.

Les bénéficiaires récoltés financeront en grande partie une sortie scolaire sur deux jours dans le Jura pour l'ensemble des enfants de la maternelle à l'école élémentaire.

Pour cette année scolaire, nous avons déjà organisé la manifestation des boudins et notre vente de sapin, avec une nouvelle formule qui a été très appréciée et qui sera très probablement reconduite l'année prochaine.

Dans les prochains mois, nous allons profiter de notre bonne dynamique pour renouveler la vente de pizzas faites maison au four à bois, sur le mois de janvier. Nous aimerions organiser un carnaval en mars, une chasse aux œufs pour Pâques, et nous vous donnons rendez-vous pour la fête de l'école le samedi 27 juin. Nous vous tiendrons bien sûr informés des dates définitives.

Le Président
Maxime GROS



IDEES & CREATIONS

Une année 2024, plus calme avec la reprise des ateliers terre (15 personnes) et aquarelle, dans la douceur, l'exigence, la rigueur mais aussi avec humour et bienveillance.

Chaque participant est accompagné sur les chemins qui lui sont propres, en fonction de ses envies, de son niveau et de ses capacités. C'est l'objectif de l'A.I.C. : être heureux de créer !!!

L'assemblée générale a eu lieu le 19 septembre 2024, après un repas offert aux 24 adhérents et la projection d'un film réalisé par Jean-Pierre lors de l'exposition en 2023. Merci à tous et à toutes pour ce bon moment partagé.



Tout au long de l'année, l'A.I.C. ouvre ses portes à la maison des associations, le mardi et le jeudi de 14 h à 17h. L'arrêt des ateliers se fait durant les fêtes de Noël et Nouvel An, et les deux mois de juillet à septembre. Des ouvertures exceptionnelles sont possibles, le lundi ou vendredi, à la demande des groupes.

Pour 2025, soyez les bienvenus et nos meilleurs vœux de santé et de paix

Anne-Marie Traisnel, Président de l'Association Idées & Créations



BONSAI CLUB DU GUIERS



Le but de l'association est de faire découvrir l'art du bonsaï à ceux qui ont la curiosité de franchir le pas.

Les cours sont ouverts pour tous niveaux.

-Mais c'est aussi de rassembler des bonsaïkas esseulés pour partager leurs connaissances afin de progresser ensemble.

-Créer des évènements d'exposition.

-Faire des sorties dans des jardins, parcs, expositions, salons et pépinières.

-Échanger des arbres, boutures, graines, pots...

-Laisser ses arbres en pension à un autre membre pendant les vacances.

-Permettre aux membres d'acquérir du matériel de travail en achats groupés et à des tarifs attractifs.

Les cours se déroulent une fois par mois (cela arrive qu'il y ait un deuxième cours).

Le samedi matin de 10h à 12h. Sur la commune de Belmont-Tramonet.

La date est définie à l'avance par un vote sur le whatsapp des membres.

Le premier cours est offert, afin de découvrir cet art millénaire.

Pour de plus amples renseignements :
bonsaclubduguiers@gmail.com

M. Poulioglou, Président de l'association



CHASSE

Voici une saison de chasse qui s'avance avec beaucoup de difficultés pour régler les populations de gibier en raison du manque de chasseurs sur la commune.

Nous ne sommes plus que 6 chasseurs à pratiquer notre passion mais malheureusement que 3 ou 4 réellement à la chasse. De ce fait, les sangliers se retrouvent sur notre territoire, nous causent bien des problèmes et font d'énormes dégâts aux diverses cultures. Ci-jointe une photo de dégâts dans une prairie sur la commune.

Nous ne pouvons que les faire fuir et avons rarement l'occasion d'en prélever (un pour l'instant) par manque de chasseur posté. Les chevreuils également commencent à causer des problèmes car leur population augmente et ils détériorent les pépinières.

Après ces constats, nous ne pouvons que certifier l'utilité de la chasse dans un rôle de régulation. Nous aimerions vraiment accueillir de nouveaux chasseurs habitants de la commune ou non afin de leur faire découvrir ce qu'est vraiment la nature.

La chasse est interdite sur tout le département les mardis et vendredis sauf les jours fériés.

La Fédération Départementale de la Chasse nous a alloué le droit de prélever 4 chevreuils et 6 lièvres durant la saison, le nombre de sangliers n'est pas limité.

Le bureau de notre société :

Président : Raymond PERONNIER

Secrétaire : Lionel ARNAUD

Trésorier : Jordan ARNAUD (non chasseur à Belmont)

Membres : Eric MAZARD, Michel GAVEND, Marc JACQUEMIER, Patrick MONFALCON

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2025, surtout une bonne santé.

Nous organisons le dimanche 19 janvier une vente de boudins à la chaudière, nous vous attendons nombreux à la salle polyvalente.



COLLECTE, ON RESTE SUR LES CONSIGNES ET ON GARDE DE BONS REFLEXES

L'arrivée des bacs jaunes a simplifié le geste de tri dans la commune. Aujourd'hui tous les emballages et les papiers se trient à condition de respecter quelques consignes élémentaires pour s'assurer que le recyclage du déchet aille jusqu'au bout de la chaîne.



En vrac sans sac : pas de sac dans les bacs jaunes, tous les emballages et tous les papiers doivent être déposés en vrac. Dans le cas contraire, votre sac d'emballages prêt à être trié et recyclé pourrait être considéré comme un sac d'ordures ménagères et non pris en charge par le centre de tri : Quel dommage !



Les gros cartons dans le bac jaune, c'est carton rouge : Les cartons volumineux prennent de la place dans le bac la collecte, car ils restent bloqués dans le bac et bloquent le système de compactage du camion, voire cassent le bac lui-même. 2 solutions : la déchèterie ou les colonnes spéciales cartons bruns. Retrouvez toutes les colonnes du territoire sur la carte interactive de SYCLUM : <https://trizzy.io/syclum/cartographie> il y en a 148 sur le territoire et ce n'est pas fini, de nouvelles colonnes sont installées chaque mois.



Le verre c'est toujours dans le conteneur : Cela reste un réflexe qui paraît élémentaire puisqu'il ne date pas d'hier ! Le tri du verre existe en France depuis les années 70 et pourtant certains emballages en verre se trouvent encore dans les bacs jaunes ou les bacs ordures ménagères. Là encore, SYCLUM a installé des centaines de colonnes à verre sur le territoire et donc forcément une proche de chez vous !

CALENDRIERS DE COLLECTE

LES CALENDRIERS DE COLLECTE DE SYCLUM POUR L'ANNÉE 2025

Ils seront en ligne à partir du 1er janvier 2025. Vous pourrez les télécharger directement depuis le site internet : www.syclum.fr en sélectionnant votre commune. Pour les personnes sans accès en internet, ils seront également disponibles en format papier en quantité limitée dans votre mairie. En cas de jours fériés, ayez bien le réflexe de consulter votre calendrier, certaines collectes sont avancées ou reportées.

ACTUS SYCLUM : UNE NOUVELLE APPLICATION EN TEMPS REEL

Nouveau : L'application SYCLUM avec TRIZZY pour connaître toutes les actualités du syndicat en temps réel. De nouvelles fonctionnalités vont voir le jour sur cette application et permettra aux utilisateurs d'être informés sur toutes les actualités de SYCLUM : Evènements, actualités, projets, infos pratiques etc...Un réel plus pour être informé en toute circonstance.



NOUVEAU :

Téléchargez l'appli SYCLUM avec Trizzy pour connaître toute l'actualité déchets de votre commune.

LE TRI DES BIODECHETS, OU EN EST-ON ?

Les déchets alimentaires (ou biodéchets) représentent un tiers de notre poubelle non triée (le contenu de votre poubelle grise). Séparer les biodéchets et assurer leur retour au sol grâce au compost permet de réduire le gaspillage de ressources et alléger considérablement nos poubelles !

Pourquoi séparer les déchets alimentaires de la poubelle ?

Épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'oeuf, marc de café, restes alimentaires... lorsque ces déchets de cuisine sont jetés à la poubelle, ils sont mélangés avec les déchets non recyclables, collectés et vont directement à l'usine d'incinération du SITOM NORD ISERE située à Bourgoin-Jallieu.

Or, ces déchets organiques sont composés en majorité d'eau. Si on ne les trie pas, enfermés dans un sac opaque et mélangés au reste des ordures ménagères, ils seront brûlés, cherchez l'erreur ? Trier ses biodéchets c'est assurer leur retour au sol, tout naturellement ! Moins de pollution, moins de gaspillage. C'est un geste simple, et qui en plus est bénéfique à tous niveaux.

Les solutions de SYCLUM faciles à mettre en place pour trier vos biodéchets :

1/Installer un composteur individuel si j'ai de la place dans mon jardin : Vous avez envie de vous lancer dans l'aventure du compostage ? SYCLUM propose des composteurs individuels à prix incitatif ou vous pouvez aussi le fabriquer facilement avec des palettes. Pour connaître les conditions rendez-vous sur www.syclum.fr.

2/Si je n'ai pas de jardin, ou si j'habite en immeuble, alors trois solutions :

- Le lombricompostage pour composter à l'intérieur du foyer
 - Le compostage partagé, dans un lotissement, un quartier ou en pied d'immeuble.
 - Je trouve un site de compostage collectif près de chez moi
- Pour ces trois pratiques, le service Réduction des Déchets de SYCLUM vous accompagne (contact : reduction-dechets@syclum.fr).

Dans les centres villes où la place manque, SYCLUM déploie actuellement une collecte séparée ; les territoires concernés seront informés.

DES ECO-EVENEMENTS AVEC SYCLUM ET LA FETE EST REUSSIE.

Pas facile de gérer les poubelles lors des événements. Très souvent cela génère beaucoup de déchets, c'est contraignant et fastidieux pour les organisateurs et mauvais pour l'environnement. Savez-vous que SYCLUM accompagne les associations et les collectivités pour transformer ces événements en éco-événement ?

Le matériel mis à disposition :

Des gobelets, carafes et vaisselles lavables pour éviter d'acheter et utiliser du jetable sans corvée de lavage et de nettoyage : vous les empruntez propres et les retournez sales.



Des totems de tri, bacs ou bornes de tri et d'ordures ménagères pour trier et stocker proprement les déchets lors des manifestations.

Des conseils et un accompagnement personnalisé : SYCLUM vous conseille et vous accompagne lors de la préparation, l'organisation et le déroulement de l'évènement.

Réservation sur www.syclum.fr rubrique réduire ses déchets : l'évènementiel



PRÉSENTATION DU SIAGA ET DU BASSIN VERSANT

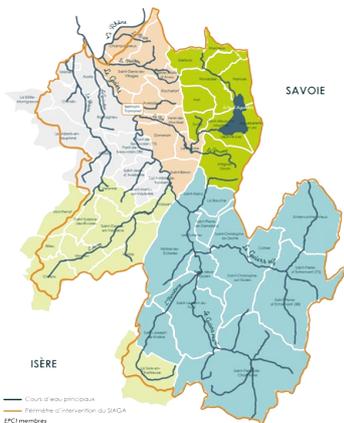
Le SIAGA, un syndicat engagé pour une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques. Le SIAGA, l'établissement public qui agit pour la ressource en eau, les cours d'eau, les milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Créé en 1993, le SIAGA, syndicat interdépartemental d'aménagement du Guiers et ses affluents, est un établissement public labellisé EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) depuis 2019. Il regroupe 4 communautés de communes et 1 communauté d'agglomération (soit 5 EPCI) : les communautés de communes Cœur de Chartreuse, du Lac d'Aiguebelette, des Vals du Dauphiné, Val Guiers et la communauté d'agglomération du Pays Voironnais. Le SIAGA c'est 30 ans d'actions pour les rivières et les milieux aquatiques, 3 contrats de bassin et 1 programme d'actions de prévention des inondations.

Le territoire : Le bassin versant Guiers-Aiguebelette-Bièvre-Truison

Le SIAGA intervient sur les bassins versants du Guiers (incluant le sous-bassin d'Aiguebelette), de la Bièvre et du Truison-Rieu. Un territoire à la fois riche et fragile, dont les limites sont avant tout hydrographiques, c'est-à-dire déterminées par l'écoulement naturel des eaux.

Le bassin versant Guiers-Aiguebelette-Bièvre-Truison est situé en région Auvergne-Rhône-Alpes, à cheval sur les départements de l'Isère et de la Savoie. Il s'étend du massif de la Chartreuse au sud jusqu'à la plaine rhodanienne de l'avant-pays savoyard au nord.



SES MISSIONS

Préserver la ressource en eau, restaurer les milieux aquatiques, favoriser la biodiversité, prévenir les inondations et sensibiliser.

Depuis 2018, le SIAGA intervient dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Il exerce ce qu'on appelle la compétence GEMAPI en représentation de ses 5 EPCI membres sur les bassins versants du Guiers, de la Bièvre et du Truison-Rieu.

Concrètement, le SIAGA mène des études et des travaux

pour, entre autres, préserver la ressource en eau, restaurer la végétation des berges, maintenir la libre circulation des poissons et des sédiments et, aussi, pour préserver les zones humides. Il intervient également dans la prévention du risque inondation en améliorant les connaissances du risque sur le territoire, en créant et renforçant les dispositifs d'alerte et d'évacuation, en accompagnant les communes dans l'actualisation de leur plan communal de sauvegarde et en sensibilisant les populations à la prévention des inondations.

ZOOM SUR...

Les animations pédagogiques proposées par le SIAGA La sensibilisation et diffusion des bonnes pratiques au grand public est un axe primordial dans la préservation des milieux aquatiques et leur environnement. Pour sensibiliser les plus jeunes aux enjeux liés à la ressource en eau et aux milieux aquatiques, le SIAGA travaille en collaboration avec des associations de protection de la nature locales pour proposer un programme d'animations pour les écoles du territoire, du CP au CM2. Cette campagne pédagogique a pour objectif de sensibiliser les enfants aux problématiques liées à l'eau et aux milieux aquatiques, à travers une pédagogie de découverte, active, où les élèves sont les principaux acteurs. Les animations sont réparties au cours de l'année scolaire sur 3 séances d'une demi-journée chacune avec au moins une séance en classe et une séance sur le terrain. Le contenu de ces animations s'établit selon les demandes du SIAGA, des enseignants et des associations. L'objectif est de proposer des animations qui ont du sens et qui s'intègrent parfaitement dans le programme scolaire et les projets annexes de la classe. L'école de Belmont-Tramonet a participé à ces animations en 2022-2023, du CE2 au CM2, et en profitera de nouveau cette année, du CP au CM2 cette fois-ci !



Le SIAGA relance ses newsletters ! Pour ne rien manquer de l'actualité du syndicat et du bassin versant, inscrivez-vous sur notre site internet www.guiers-siaga.fr (ou en flashant directement le QR code).



OFFICE DE TOURISME

DU CHANGEMENT À L'OFFICE DE TOURISME

Depuis janvier 2024, la Communauté de Communes Val Guiers accueille un nouveau service comprenant l'Office de Tourisme et le Repaire Louis Mandrin.

Les missions du service tourisme sont multiples :

- L'accueil et le conseil personnalisé des touristes et des habitants au sein de l'Office de tourisme et hors-les-murs
- L'animation du territoire : visites guidées, sorties nature, spectacle vivant, rencontres avec les producteurs et artisans à l'image du nouveau rendez-vous mensuel « 1 mois, 1 métier » organisé par l'Office de Tourisme pour ouvrir l'univers de ces métiers aux habitants et touristes du territoire
- La promotion du territoire en mettant en valeur les atouts du Val Guiers : activités de pleine nature, sportives, culturelles et patrimoniales
- La coordination des acteurs du territoire. En 2025, la priorité est de recréer du lien entre l'Office de Tourisme, acteurs du territoire et habitants.
- La gestion et l'animation du Repaire Louis Mandrin et sa boutique

2025 est une année particulière pour le Repaire Louis Mandrin puisque nous fêtons les 300 ans de la naissance de Louis Mandrin. De nombreuses surprises et animations sont au programme !

Lucille, Véronique et Céline composent l'équipe du service tourisme. Elles vous attendent dans les locaux de l'Office de Tourisme à Saint-Genix-les-Villages pour vous renseigner, vous faire découvrir le Repaire Louis Mandrin ou travailler avec vous sur un projet touristique. Vous pouvez aussi transmettre à Lucille vos manifestations pour les faire apparaître dans l'agenda du Guiers et les réseaux.

Contact Service Tourisme de la Communauté de Communes Val Guiers
47 route de Pont de Beauvoisin
Saint Genix sur Guiers
73240 Saint Genix les Villages
04 76 31 63 16
info-stgenix@gmail.com



ASSOCIATION LOCALE AU CŒUR DE NOS VILLAGES

Depuis la création de la première association locale savoyarde en 1953 à Aussois, les associations locales fondées par les habitants, sont l'âme du réseau et rayonnent pratiquement sur tout le département. En 2024 l'ADMR est intervenue dans 212 communes sur 276 répertoriées en Savoie. Attentives aux besoins remontés par les élus ou par les habitants des communes ou des quartiers, tant en zone rurale d'urbaine. Elles sont en capacité de proposer des services appropriés et contribuent à maintenir des emplois stables dans des zones parfois reculées.

L'ADMR intervient pour faciliter et adoucir la vie des personnes plus âgées ou en situation de handicap, ainsi que leurs proches, quand il devient difficile d'accomplir seuls les certains gestes de la vie quotidienne. Ces services leur permettent d'avoir un accompagnement, une écoute et un soutien moral et de se maintenir à domicile le plus longtemps possible.

Les prestations s'adaptent aux besoins de chacun. Une évaluation personnalisée est d'abord proposée afin de déterminer les besoins, de définir les solutions personnalisées de services et de soins à mettre en place puis de coordonner et suivre la qualité des prestations. Vivre chez soi est le souhait de tous et particulièrement des seniors et personnes en situation difficiles, attachés à leur domicile et à leur environnement.

LE SAAD : SERVICE D'AIDE ADAPTÉE À DOMICILE

Notre personnel est resté stable en 2024, la situation sanitaire (Covid 19) s'est nettement améliorée et nous avons pu répondre à l'ensemble des demandes. Sur la commune de BELMONT TRAMONET nous sommes intervenus en permanence chez 8 personnes et occasionnellement chez 18 autres pour un total de 1670 heures.

LE SSIAD : SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Ce service évolue car l'ARS (Agence Régionale de Santé) nous a attribué 5 lits supplémentaires à répartir sur les deux cantons (St Genix et Novalaise). L'évolution de nos deux services SAAD ET SSIAD pour un seul SAD Service Autonomie à Domicile fin 2025 nous contraint à revoir la position géographique de ce service.

De ce fait les bureaux déménagent sur Novalaise avec un hébergement momentané dans la mairie de Marcieux. Les aides-soignantes continuent bien évidemment à assurer les soins sur l'ensemble des deux cantons. Cependant une deuxième infirmière diplômée a été recrutée pour aider Ludivine qui reste infirmière coordinatrice sur les deux SSIAD, (GUIERS-LAC D'AIGUEBELETTE et ALBENS).

LE SERVICE PORTAGE DE REPAS

Nos deux chauffeurs livreurs continuent à assurer la livraison des repas 6 jours sur 7. Repas préparés en liaison froide par les cuisines centrales de la Résidence Autonomie de St Genix. Cette année plus de 10 000 repas ont ainsi été préparés et livrés. Sur la commune 4 bénéficiaires permanents ont bénéficié de la livraison de 750 repas. Notre nouveau véhicule "logisé" "ADMR Portage de Repas" nous donne entière satisfaction et répond aux normes de transport et sécurité alimentaire.

LES BÉNÉVOLES

L'équipe se réduit de plus en plus, nous ne sommes plus que 6. Mais comme la marée qui monte et descend, nous sommes au creux de la vague et nous ne pourrions que remonter si des forces nouvelles se joignent à nous.

Je remercie tout particulièrement les élu(e)s ainsi que le personnel administratif des communes du canton sollicités chaque année pour les subventions demandées, toujours accordées. Aide très appréciée par l'ensemble du service ADMR et l'ensemble de son personnel dans l'amélioration de la qualité de vie au travail

Raymond HENAUX, Président

Pour nous rejoindre :

Tel : 04 76 31 72 48 ou Mail : saintgenix@fede73.org



PERMANENCES / INFORMATIONS

entraide
Solidarité

CENTRE SOCIAL DU DÉPARTEMENT – ACCUEIL PMI

7 Place Carouge

(Portillon à gauche du panneau d'information blanc et rouge)

73330 LE PONT-DE-BEAUVOISIN - 04 79 44 53 85

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

au Centre social du Département

CENTRE SOCIAL DU DÉPARTEMENT – ACCUEIL PMI

ASSISTANTE SOCIALE :

Belmont-Tramonet, Vérel de Montbel, Saint Béron, Le Pont de Beauvoisin
Célia LOZANO

Sur rendez-vous au 04 79 44 53 85

PMI : PUÉRICULTRICE :

Belmont-Tramonet, Verel de Montbel, Le Pont de Beauvoisin
Madame CARLET

Sur rendez-vous 04 79 44 53 85

Consultations de nourrissons

AUTRES ORGANISMES

CARSAT

Service social CPAM

Elisabeth SERCLERAT

Sur rendez-vous, appeler le 3646 et dire : « Service Social »

SAVOIE DE FEMME

Caroline

Sur rendez-vous au 04 79 85 53 68

INFORMATIONS ORGANISMES

OPAC SAVOIE

Monsieur Patrice D'ERRICO

Du lundi au vendredi de 08h00 à 09h00

Les Sapins Bât E, Rue des Moulins 73330 LE PONT DE BEAUVOISIN

04 76 32 89 09

FRANCE SERVICES

Saint Genix sur Guiers (Sur rendez-vous)

126 Place des Tilleuls, Saint-Genix-sur-Guiers 73240 SAINT-GENIX-LES-VILLAGES

Tél : 04 76 31 51 88

La Bridoire (Sur rendez-vous)

35 Place de la Résistance 73520 LA BRIDOIRE

Tél : 04 11 62 03 93

CPAM (Aucune permanence)

Vous pouvez prendre rendez-vous sur votre compte

Améli ou appeler le 36 46

CARSAT RETRAITE (Aucune permanence)

Contactez le 39 60

MSA (Aucune permanence)

Contactez le 04 79 62 89 21

CAF DE LA SAVOIE (Aucune permanence)

Que vous soyez allocataire ou non, toutes les informations sur le site de la Caf de Savoie à la rubrique

« Nous contacter »

RESA

DES MOMENTS PARTAGÉS.
UN BOUT DE CHEMIN FAIT ENSEMBLE.

Lorsque l'on est âgé, que l'on ne peut plus se déplacer, que l'on dépend des autres, on a vite fait de se SENTIR SEUL.

Aller à la rencontre de ces personnes, partager un moment avec elles, soulager leurs proches le temps d'une pause, c'est la mission que s'est donnée la quarantaine de bénévoles de l'Association Réseau Echange Solidarité en Avant Pays Savoyard « RESA » depuis 2006.

La motivation est au rendez-vous : le goût de l'autre, la volonté de continuer à se former sur tous les aspects des relations humaines.

En 2024 une journée sur « l'écoute et la relation d'aide » a eu lieu en janvier et une autre en Octobre sur le thème de « la fin de vie », ont rassemblé un grand nombre de bénévoles. Tous ces moments de rencontre, d'échanges que ce soit avec les personnes visitées ou entre les membres du groupe sont riches de vie.

Pour faire fonctionner ce réseau les tâches et les compétences sont multiples.

RESA en chiffres en 2024

- 36 personnes visitées en 2024
- 43 Bénévoles formés
- 77 Adhérents

N'hésitez pas à rejoindre cette équipe dynamique et à visiter notre site : www.asso-resa73.com

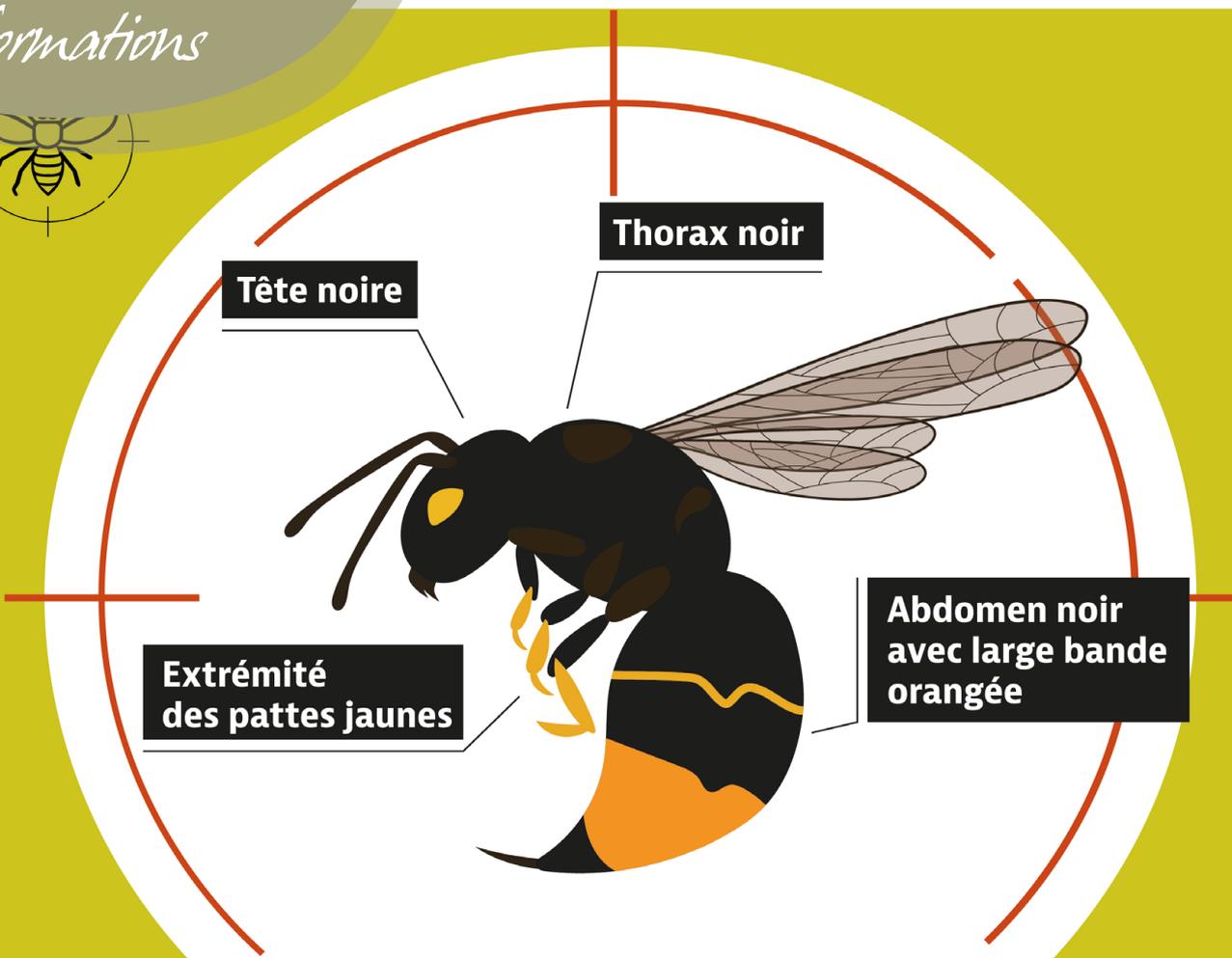
Pour nous contacter :

Association RESA : Maison de la Vie locale – Place de la Résistance 73520 LA BRIDOIRE

Mail : asso.resa@gmail.com

04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12





SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?



Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site :

www.frelonsasiatiques.fr



FRELON ASIATIQUE



NID PRIMAIRE



NID SECONDAIRE

LIGNE CAR AOSTE - CHAMBERY

Diverses informations

Ce transport en commun est ouvert à tous (scolaire ou non) avec un parking à proximité au niveau de la sortie d'autoroute.

S07 → AOSTE
→ ST-GENIX-LES-VILLAGES
→ CHAMBERY

S07 → AOSTE
→ ST-GENIX-LES-VILLAGES
→ CHAMBERY

- AOSTE**
 - Le Village
 - Les Planches
- ST-GENIX-LES-VILLAGES**
 - Salle Polyvalente
- BELMONT-TRAMONET**
 - Val Guiers
- CHAMBERY**
 - Gare routière
 - Lycée Monge

Pour trouver toutes les correspondances : oura.com



Ce dépliant a coûté **0.20€** pour sa conception et son édition. Il est délivré gratuitement, merci de ne pas le jeter, ni le gaspiller.

En utilisant cet autocar, un utilisateur émet en moyenne 171g de CO2 par kilomètre*.
*Valeurs de niveau 1 - Arrêté du 10 avril 2012



Renseignements horaires, accessibilité et techniques sur laregionvoustransporte.fr



€ Infos tarifs

	Prix
Aller simple	3 €
Aller simple - de 26 ans	1,50 €
Carnet 10 trajets	23 €
Carnet 10 trajets - de 26 ans	11,50 €
Abonnement mensuel	45 €
Abonnement mensuel - de 26 ans	22,50 €
Abonnement mensuel combiné Synchro Bus	55 €



La carte Oura peut contenir des titres de transport de différents réseaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Achat et recharge sur oura.com

Pour trouver les horaires et calculer un itinéraire, rendez-vous sur oura.com ou sur l'application mobile Oura



Ce dépliant a coûté **0.20€** pour sa conception et son édition. Il est délivré gratuitement, merci de ne pas le jeter, ni le gaspiller.

En utilisant cet autocar, un utilisateur émet en moyenne 171g de CO2 par kilomètre*.
*Valeurs de niveau 1 - Arrêté du 10 avril 2012

Achat et utilisation des tickets et abonnements

La carte Oura vous permet de charger votre abonnement mensuel ou votre carnet de 10 trajets.

Elle est personnelle, d'une durée de validité de 5 ans.

Pour l'obtenir rendez-vous sur le site oura.com ou en gare routière de Chambéry.

Première demande et renouvellement : 5€

En cas de vol ou de perte, votre carte peut être bloquée.

Abonnement et carte 10 trajets

- Les abonnements et les cartes 10 trajets ne sont pas vendus à bord des véhicules.

- Vous utilisez le réseau Synchro Bus ou ONDEA ? Pensez à l'abonnement combiné.

S07 AOSTE → CHAMBERY

Communes	Points d'arrêt	Toute l'année			
		L	M	Me	J V S
AOSTE	Le Village	06:40	07:25	07:55	13:25
	Les Planches	06:41	07:26	07:56	13:26
SAINT-GENIX-SUR-GUIERS	Salle Polyvalente	06:50	07:35	08:05	13:35
BELMONT-TRAMONET	Val Guiers	06:55	07:40	08:10	13:40
CHAMBERY	Gare routière	07:25	08:10	08:40	14:10
	Lycée Monge	07:35	08:20	08:50	14:20

S07 CHAMBERY → AOSTE

Communes	Points d'arrêt	Toute l'année			
		L	M	Me	J V S
CHAMBERY	Lycée Monge	16:15	17:15	12:25	17:55
	Gare routière	16:30	17:30	12:40	18:10
BELMONT-TRAMONET	Val Guiers	17:00	18:00	13:10	18:40
SAINT-GENIX-SUR-GUIERS	Salle Polyvalente	17:05	18:05	13:15	18:45
AOSTE	Les Planches	17:09	18:09	13:19	18:49
	Le Village	17:10	18:10	13:20	18:50

Ces horaires sont donnés à titre indicatif, les autocars étant soumis aux aléas de la route.

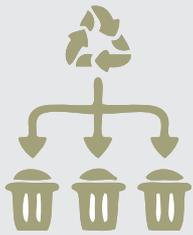
GARDERIE SCOLAIRE

Accueil périscolaire : diverses formules - Tarifs forfaits - suivant quotient familial
Compétence Communauté de Communes au 1er septembre 2013

CANTINE SCOLAIRE

4,00 € tarif inchangé
Compétence SIVU Scolaire de Montbel

LOCATION DES SALLES DE LA MAISON DES MARRONNIERS



A compter de janvier 2024, comme pour l'ensemble des Belmontois qui ont bénéficié gratuitement d'un bac jaune pour leur habitations (distribution réalisée du 19 au 21 décembre 2023 par le SYCLUM), **les locataires de la salle polyvalente doivent obligatoirement réaliser le tri de leurs déchets**

- Les emballages et papier dans le container au couvercle jaune
- Les ordures ménagères dans le second container
- Le verre doit être récupéré par le locataire et transporté aux bennes prévues à cet effet

TARIFS*	Grande Salle « Beauregard »	Petite Salle « Corbulon »	Cuisine Buvette	Salle étage « Le Colombier »
Prix à la journée (24H)	80,00 € 170,00 € (ext)	40,00 € 90,00 € (ext)	20,00 € 50,00 € (ext)	30,00 € 70,00 € (ext)
Journée Supplémentaire	40,00 € 90,00 € (ext)	20,00 € 50,00 € (ext)	10,00 € 30,00 € (ext)	15,00 € 40,00 € (ext)
Matinée, après-midi ou soirée	30,00 € 60,00 € (ext)	20,00 € 40,00 € (ext)	10,00 € 20,00 € (ext)	20,00 € 40,00 € (ext)
Option lessivage des sols	25,00 € 50,00 € (ext)	20,00 € 40,00 € (ext)		

*Détails des tarifs :

- **Tarif habitants** : Habitants, sociétés de la commune ou associations extérieures et groupements divers (chambre d'agriculture, de commerce...)
- **Tarifs extérieurs** : particuliers ou sociétés domiciliés hors de la commune

Caution :

- Grande salle : 1.000, 00 €
- Petite salle : 500, 00 €

Vaisselle :

- Kit vaisselle pour 50 personnes : 20, 00 €

Energie : Gaz, électricité, téléphone

- Electricité : 0,15 € le KW
- Gaz : 5,00 € le m³
- Montant minimum : 10,00 €



NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

Diverses informations

MUNICIPAL

MAIRIE de Belmont-Tramonet

04.76.32.80.00

BIBLIOTHEQUE « Montbel Auteurs »
Belmont-Tramonet

04.76.65.88.24

ÉNERGIES

ENEDIS Urgence électricité

09 72 67 50 78

Mise en service / Raccordement / Dépannage
Informations et démarches déménagement
compteur électricité

Dépannage GAZ

0 800 473 333

NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS **18**

POLICE et GENDARMERIE **17**

SAMU **15**

URGENCE SAMU (portable) **112**

SOURDS ET MALENTENDANTS **114**

CENTRE ANTI-POISON de Lyon

04 72 11 69 11

MÉDICAL

PHARMACIE ou MEDECIN de GARDE **17**
(appeler la gendarmerie)

HÔPITAL de Pont de Beauvoisin

04.76.32.64.32

ÉCOLES

ECOLE PRIMAIRE de Belmont-Tramonet

04.76.37.37.37

ECOLE MATERNELLE de Verel de Montbel

04.76.37.23.58

COLLEGE La Forêt – St Genix sur Guiers

04.76.31.83.13

LYCEE PRAVAZ Pont de Beauvoisin

04.76.37.10.10

ENTRE AIDE

PARISOLIDARITE Saint-Genix-Les-Villages

04.76.31.68.60

· Aide aux personnes (alimentaire et matérielle, lien social...)

Centre social de Pont de Beauvoisin

04.79.44.53.85

MSAP Maison des Services Au Public
St-Genix-Les-Villages

04.76.31.51.88

ADMR

(Aide à Domicile en Milieu Rural)

ADMR St Genix sur Guiers

04.76.31.72.48

· Aide aux personnes dépendantes
· Portage de repas
· Service téléalarme

ADMR du Thiers au Guiers

04.76.31.25.60

· Service d'aide à la famille

SERVICES PUBLICS

TRESOR PUBLIC Pont de Beauvoisin

04.76.37.04.63

SYCLUM Déchèteries – ordures ménagères...

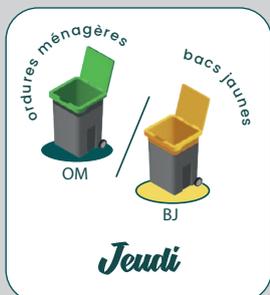
04.74.80.10.14

Allo SERVICE PUBLIC **3939**
(renseignements administratifs)

Allo FRANCE TRAVAIL **3949**

SYCLUM

LES BONS GESTES · LE BON SENS



VENDREDI
COLLECTE DÉCALÉE POUR
CAUSE DE JOURS FÉRIÉS

CALENDRIER DE COLLECTE 2025

JANVIER		
VENDREDI	03	BJ
JEUDI	09	OM
JEUDI	16	BJ
JEUDI	23	OM
JEUDI	30	BJ

FEVRIER		
JEUDI	06	BJ
JEUDI	13	OM
JEUDI	20	BJ
JEUDI	27	OM

MARS		
JEUDI	06	OM
JEUDI	13	BJ
JEUDI	20	OM
JEUDI	27	BJ

JUILLET		
JEUDI	03	BJ
JEUDI	10	OM
VENDREDI	18	BJ
JEUDI	24	OM
JEUDI	31	BJ

AOÛT		
JEUDI	07	BJ
JEUDI	14	OM
JEUDI	21	BJ
JEUDI	28	OM

SEPTEMBRE		
JEUDI	04	OM
JEUDI	11	BJ
JEUDI	18	OM
JEUDI	25	BJ

AVRIL		
JEUDI	03	OM
JEUDI	10	BJ
JEUDI	17	OM
VENDREDI	25	BJ

MAI		
VENDREDI	02	OM
VENDREDI	09	BJ
JEUDI	15	OM
JEUDI	22	BJ
VENDREDI	30	OM

JUIN		
JEUDI	05	BJ
VENDREDI	13	OM
JEUDI	19	BJ
JEUDI	26	OM

OCTOBRE		
JEUDI	02	OM
JEUDI	09	BJ
JEUDI	16	OM
JEUDI	23	BJ
JEUDI	30	OM

NOVEMBRE		
JEUDI	06	BJ
VENDREDI	14	OM
JEUDI	20	BJ
JEUDI	27	OM

DECEMBRE		
JEUDI	04	BJ
JEUDI	11	OM
JEUDI	18	BJ
VENDREDI	26	OM

contact@syclum.fr
www.syclum.fr
04 74 80 10 14

784 chemin de la déchèterie
38510 Arandon-Passins